

Ecrit par le 28 janvier 2026

Couvre-feu, passage à 19h, comment cela marche ?



Avec le passage de l'heure de début du couvre-feu de 18h à 19h depuis samedi dernier en Vaucluse, petit rappel sur ce qu'il est possible de faire ou pas.

■ Pour les commerces :

- les commerces, établissements de services à la personne et assimilés ne doivent plus accueillir de public à compter de 19h
- la vente à emporter n'est pas autorisée au-delà de 19h. Les livraisons demeurent toutefois possibles. Les restaurants, pizzerias et assimilés pourront donc continuer à faire livrer les commandes.

Pour la garde d'enfants, l'enseignement et la formation :

Ecrit par le 28 janvier 2026

Les Etablissements recevant du public (ERP) ou les autres structures qui accueillent de la garde d'enfant, de l'enseignement, des activités péri-scolaires ainsi que de la formation professionnelle peuvent continuer à accueillir leur public habituel au-delà de 19h. Le personnel de ces établissements devront justifier leur déplacement au-delà de 19h en cochant le motif 'activité professionnelle, enseignement et formation' sur l'attestation de déplacement dérogatoire.

□ Pour les activités professionnelles :

Les déplacements liés à l'activité professionnelle ne sont pas affectés par le couvre-feu, le motif de dérogation pour 'activité professionnelle' permet de les prendre en compte.

La pratique de l'éducation physique et sportive en milieu scolaire est à nouveau autorisée

Dans les établissements sportifs couverts, tels que les gymnases, les groupes scolaires peuvent dorénavant être accueillis pour pratiquer des activités physiques et sportives. De même, les activités sportives participant à la formation universitaire ou professionnelle sont autorisées. En revanche, si les activités périscolaires sont autorisées dans ces espaces, elles le sont à l'exclusion des activités physiques et sportives.

De la même manière, dans les salles à usage multiple, les groupes scolaires peuvent à nouveau être accueillis pour pratiquer des activités physiques et sportives. Dans ces mêmes espaces les activités des groupes périscolaires et les activités encadrées à destination exclusive des personnes mineures sont toujours autorisées, à l'exclusion des activités physiques et sportives.

Pour rappel les attestations de déplacement nécessaires pour se déplacer au-delà de 19h sont téléchargeables sur le site : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/couvre-feu>

Avignon : Cécile Helle choisit l'outil d'Anne Hidalgo pour revitaliser le commerce de proximité

Ecrit par le 28 janvier 2026



La [ville d'Avignon](#) vient de retenir une SEM (Société d'économie mixte) de la Ville de Paris, la [Semaest](#) (Société d'économie mixte d'animation économique au service des territoires), afin de l'accompagner dans la préfiguration de sa future Foncière de commerce. Ce nouvel outil de service public devra permettre à la commune de réactiver les axes marchands en difficulté, de diversifier les secteurs touristiques, de soutenir les 'polarités des faubourgs' et de réguler le marché d'immobilier commercial.

Un outil d'action publique volontariste

« Face aux enjeux de redynamisation commerciale du centre-ville et dans le cadre de son plan de relance post-Covid, la Ville d'Avignon a décidé la mise en place d'une 'Foncière commerce', explique Cécile Helle, maire de la cité des papes. Le but de la création de cet outil est de se donner les moyens d'une action publique volontariste sur les secteurs qui en ont le plus besoin et sur lesquels les opérateurs économiques ne vont pas spontanément. »

« Renforcer la lutte contre la vacance commerciale. »

« La vocation de la Foncière commerce est en effet de maîtriser des locaux commerciaux afin de pouvoir y réaliser les travaux nécessaires et de proposer des loyers en adéquation avec le marché voire incitatifs pour redynamiser l'attractivité commerciale de certains secteurs », poursuit le maire.

Le dispositif vise ainsi à renforcer la lutte contre la vacance commerciale, organiser et déterminer au mieux la nature des implantations commerciales, adapter l'offre immobilière aux nouveaux concepts

Ecrit par le 28 janvier 2026

commerciaux et réintroduire de la diversité commerciale ainsi que d'agir sur les niveaux des loyers commerciaux du marché.

Opérationnelle fin 2021

Dans premier temps, une étude préalable va être lancée visant à établir un diagnostic immobilier, visant à définir la stratégie d'intervention et le modèle économique de la future Foncière commerce.

« L'objectif est que la Foncière soit opérationnelle fin 2021, poursuit Cécile Helle. Un budget de 1M€ est dédié par la Ville à cette opération dans le cadre du Plan de Relance. Cette somme doit s'entendre comme une 'mise de fonds' destinée à l'amorçage du projet et susceptible de produire un effet levier auprès d'autres partenaires institutionnels (Banque des Territoires notamment), considérant qu'à terme la Foncière a vocation à trouver un modèle économique équilibré grâce aux recettes de location et de cession. »

« Un budget de 1M€. »

Ensuite, les rues ciblées en priorité seront déterminées en fonction des résultats du diagnostic immobilier et des impératifs liés à la recherche d'un modèle économique pérenne. Les axes de travail pressentis devraient viser à conforter les axes dynamiques ou redynamisés de l'Intramuros, accompagner les opérations d'aménagement public en intramuros, travailler et questionner les axes en difficulté, redynamiser les axes stratégiques (notamment Saint-Ruf et Monclar) ainsi que de conforter les polarités commerciale en Extramuros.

Le spécialiste de la revitalisation commerciale

Dirigée par [Emmanuelle Hoss](#) depuis 2017, la Semaest est spécialisée dans la revitalisation du commerce et de l'artisanat de proximité. A ce titre, elle a développé une expertise unique en matière de développement économique local. Grâce à son action, plus 650 locaux ont été réaffectés pour accueillir des commerçants et artisans indépendants.

« La Semaest favorise l'émergence d'une nouvelle économie de proximité et agit au quotidien en faveur de concepts innovants, porteurs de sens, de lien social et d'emploi local, mêlant savoir-faire traditionnels, commerces de bouche, culture, artisanat, métiers de création, espaces de co-working, économie sociale et solidaire, entreprises culturelles, design... », explique la Semaest dont l'action a permis de créer 1 500 emplois ainsi que de dédiés 16 200 m² de locaux à l'artisanat à Paris et dans la région parisienne.

Crée en 1983 sous le nom initial de Société d'économie mixte d'équipement et d'aménagement du secteur Chalon, elle devient la Société d'économie mixte d'aménagement de l'Est de Paris en 1987 avant d'être définitivement dénommée Société d'économie mixte d'animation économique au service des territoires.

Ecrit par le 28 janvier 2026

Commerce : un deuxième cœur de ville pour Caumont



Avec son projet de réaménagement de l'ancienne caserne des pompiers de la place du marché aux raisins, la nouvelle municipalité n'entend pas se limiter à créer un pôle de commerce de

Ecrit par le 28 janvier 2026

proximité de qualité. Elle souhaite également favoriser la création d'un second cœur de ville, en complément du centre-ancien. Objectif à terme : donner à Caumont tous les atouts pour assurer un développement maîtrisé alors que la commune est idéalement située entre Avignon et Cavaillon, tout étant à proximité immédiate de la zone d'activités d'Agroparc ainsi que de la sortie d'autoroute de l'A7.

La commune de Caumont-sur-Durance va lancer un programme de réaménagement de l'ancienne caserne des pompiers place du marché aux raisins. Le but est d'y créer un lieu accueillant 4 commerces de bouches.

Création d'une Halle gourmande

« Initialement nous envisagions de détruire l'ancienne caserne de pompiers pour y construire à la place une halle commerçante destinée à accueillir de nouveaux commerces sur les territoires de la commune, explique Claude Morel, nouveau maire de Caumont. Depuis, nous avons revu le projet en choisissant plutôt de réaménager l'ancienne caserne ce qui permettra d'accueillir une nouvelle boulangerie artisanale au début de l'automne prochain. »

Privilégiant l'implantation de commerce attractif, la nouvelle équipe municipale a écarté toutes les chaînes de boulangerie ainsi que les terminaux de cuisson parmi les nombreux postulants ayant souhaité venir s'installer sur ce nouvel emplacement.

« Un cahier des charges très sélectif. »

« Nous voulons favoriser l'arrivée de commerçants de qualité, insiste le maire. Il y a donc un cahier des charges très sélectif. Nous avons même procédé à des dégustations à l'aveugle pour retenir les meilleurs candidats. »

Ainsi, en plus de la boulangerie, qui va permettre la création de 5 emplois, la municipalité souhaite aussi l'arrivée d'un boucher-charcutier, d'un primeur et d'un dernier commerce de type fromager ou caviste. De nombreux contacts ont déjà été noués avec des artisans locaux mais d'éventuelles candidatures sont encore possibles.

« En plus du réaménagement de l'ancienne caserne, nous lançons aussi la procédure, avec un concours d'architecte, pour la création de la halle commerçante, annonce Claude Morel. Le cahier des charges prévoit notamment une uniformisation du bâtiment de la future halle avec celui de la boulangerie. »

Espace santé et lieu culturel

Ce projet, estimé à 4M€, devrait être financé à hauteur de 50% grâce à différentes aides espérées de l'Etat, du Grand Avignon, du Département, de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles)...

Si le projet initial ne prévoyait qu'un simple plain-pied destiné à abriter la halle commerçante, la nouvelle extension devrait finalement compter 2 étages afin de davantage s'intégrer à l'ancienne caserne existante. Le premier étage devrait accueillir un cabinet médical et le second devrait être consacré à la culture avec une médiathèque et salle de musique notamment.

Ecrit par le 28 janvier 2026

« L'actuel cabinet médical n'est plus adapté et c'était l'un des sujets centraux de la campagne, complète l'élu caumontois. Pour l'espace médical, qui comptera aussi un kiné et un dentiste, nous avons trouvé un 3^e généraliste. » De plus, la pharmacie va également se rapprocher de la place.

Développer un commerce de proximité

« Tout cela répond à un besoin de développer un commerce de proximité, poursuit Claude Morel. Et c'est encore plus flagrant avec la crise du Covid. Pour autant, il ne faut pas faire n'importe quoi. Pendant des années on s'est obstiné à mettre des commerces près de la mairie alors que les clients veulent pouvoir se garer au plus près. Ils choisissent donc plutôt les grandes surfaces et ne font plus leur achat dans le cœur de village où il y a moins en moins de commerces. Il reste une boulangerie et une épicerie de village vient de rouvrir. Par ailleurs, nous avons une excellente poissonnerie qui attire du monde de loin. Cela prouve bien que lorsque l'on propose de la qualité la fréquentation est au rendez-vous. C'est ce que nous voulons proposer avec notre projet. »

« Redessiner le village avec un nouveau lieu de vie. »

« Pour nous, il s'agit d'un projet phare qui doit permettre de créer du lien entre le village et les nouveaux quartiers qui se sont développés en périphérie. Ainsi ce dossier va au-delà de la seule création d'une halle. Il vise à redessiner le village, de le moderniser tout en lui conservant son identité. L'idée est déplacer le centre actuel -autour de la mairie- vers la place du marché aux raisins qui deviendrait le centre de la vie commerciale, scolaire et culturelle du village. »

En plus des locaux destinés à accueillir les nouveaux commerces et services, le projet prévoit également un réaménagement paysager de la place tout en portant la capacité de stationnement de 100 à 150 places. Il est aussi prévu une réorganisation des accès ainsi qu'une sécurisation de la route jusqu'au centre commercial de la route de Gadagne intégrant notamment un rétrécissement de la chaussée et la création d'espace pouvant accueillir les piétons et les vélos.

Miser sur une complémentarité avec le centre ancien

« Avec les deux écoles situées à proximité, cette place doit devenir un nouveau cœur commercial relié vers les nouveaux quartiers par des cheminements doux via le chemin de la Loge », espère le maire également vice-président du Grand Avignon délégué aux spectacles vivants.

Ce dernier pense aussi que ce projet devrait bénéficier au cœur historique du village : « autour de la mairie, seraient concentrés les services administratifs, les services à la population. Ces deux zones seront reliées par un cheminement piéton et vélo ».

Il ne s'agit donc pas de remplacer le centre actuel mais de le compléter avec un lieu facilement accessible pour les achats de bouches notamment. Le centre ancien se recentrant sur les services comme le coiffeur, les restaurants...

« Le marché restera en centre-ville, complète Claude Morel. Nous avons aussi prévu de réhabiliter le parking situé sur la place Maurice-Baux (200 places environ) en y installant l'éclairage et la vidéosurveillance afin d'inciter les habitants du centre à s'y garer pour libérer celui de la place du

Ecrit par le 28 janvier 2026

marché aux raisins.

« Un projet qui s'inscrit dans une réflexion globale. »

« Tous ces projets s'inscrivent dans une réflexion globale d'aménagement de notre village. Notre but est d'éviter de devenir un 'village dortoir'. Nous avons connu un urbanisme galopant mais pas organisé, regrette le maire. Nous comptions un peu plus de 3500 habitants à la fin des années 1980. Aujourd'hui, nous sommes plus de 5 000. »

Longtemps tiraillé entre Avignon et Cavaillon, Caumont fait aujourd'hui partie de la communauté d'agglomération du Grand Avignon. Pourtant, jusqu'en 2016 la commune était encore rattachée à la circonscription d'Apt.

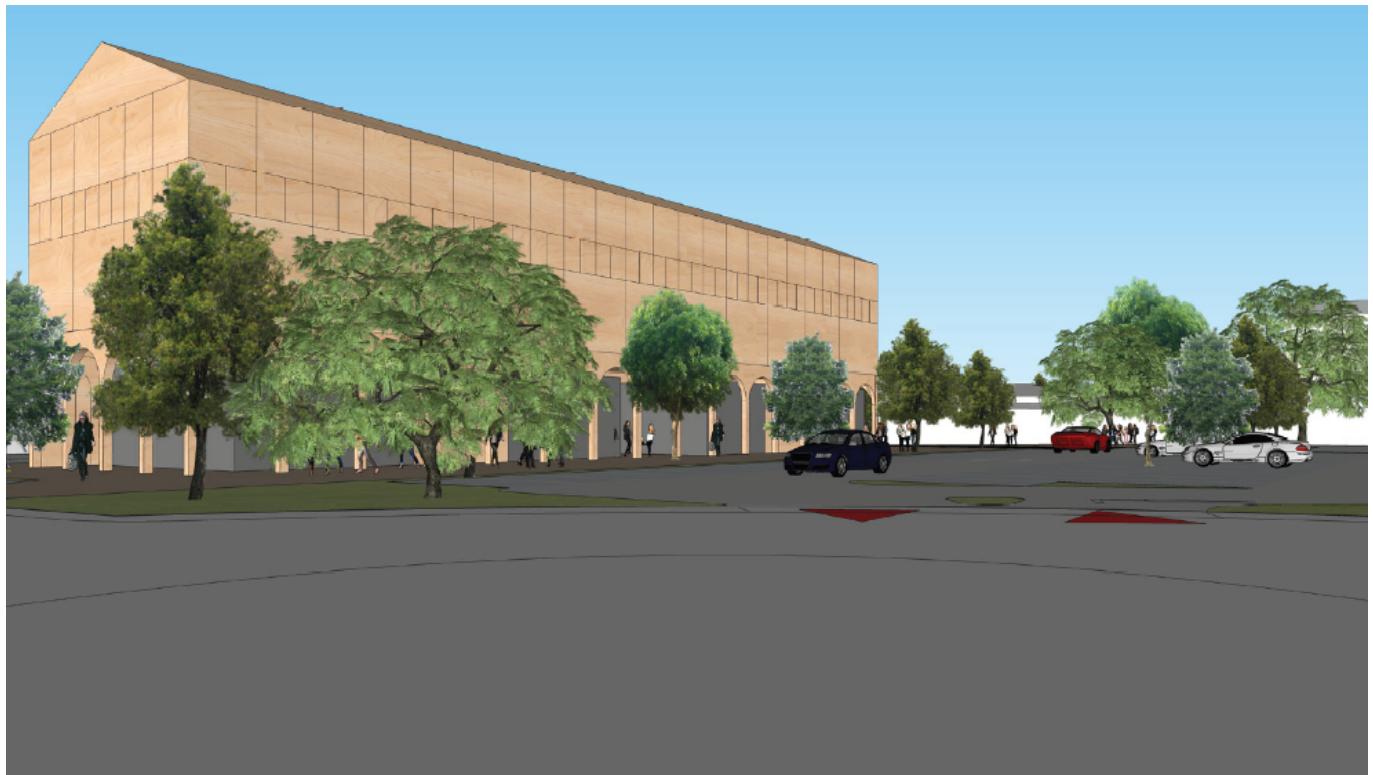
« Ici on va au collège à Cavaillon et au lycée à Avignon, constate Claude Morel. Aujourd'hui nous sommes indéniablement dans le bassin de vie d'Avignon et les nouvelles générations qui s'installent chez nous sont aussi tournées vers ce territoire économique. Caumont est idéalement placé, à quelques minutes de la zone d'activités d'Agroparc et à proximité immédiate de la bretelle d'autoroute de l'A7 à Avignon-Sud. Nous ne manquons pas d'atouts, cependant je compte aussi sur l'agglomération pour faciliter cette intégration, particulièrement en matière d'offre de transport. »

Ecrit par le 28 janvier 2026



Claude Morel, nouveau maire de Caumont-sur-Durance.

Ecrit par le 28 janvier 2026



Même si le projet doit encore évoluer, voici une autre vue du projet des futures halles de Caumont.

CCI : un coach commerce pour sortir de la crise

Ecrit par le 28 janvier 2026



Le réseau des CCI (Chambre de commerce et d'industrie) Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud proposent aux commerçants locaux de mettre à profit cette période pour préparer au mieux un retour de l'activité.

« Faire des projets pour la sortie de crise, peut sembler difficile pour nos commerces, même si les aides de l'Etat et de la Région compensent une partie du chiffre d'affaires perdu, explique la CCI de Vaucluse. Alors que le retour à la pleine activité pour les commerces est un horizon lointain et incertain, nous proposons à ces entrepreneurs de mettre à profit cette période pour 'se poser' : se parer pour la reprise et préparer la relance, bien accompagnés. C'est le moment pour eux de faire appel à Coach Commerce. »

250€ au lieu de 3 290€

Ce dispositif vise à améliorer l'expérience client sur le lieu de vente pour booster le chiffre d'affaires : agencement de sa boutique, réalisation de ses vitrines, animation, attractivité, nouveaux services, éco-responsabilité...

« Sachant que les commerçants ne disposent ni de temps, ni de budget, à consacrer à ces projections à moyen terme, le financement de Coach Commerce par la Région Sud offre un accompagnement très accessible en termes de disponibilité et de coût », poursuit la CCI 84.

Pour une participation de 250€ (au lieu de 3 290€ coût réel), tout commerçant implanté dans la région, justifiant de 2 bilans d'activité, peut :

Ecrit par le 28 janvier 2026

- réaliser son autodiagnostic (état des lieux du point de vente) et bénéficier de premiers conseils,
- participer à 3 ateliers thématiques parmi les 4 proposés (une demi-journée par atelier),
- cibler une action spécifique pour sa boutique (deux demi-journées avec un conseiller pour choisir l'axe de développement),
- intégrer la solution choisie au lieu de vente avec l'aide d'un expert (deux jours avec un architecte spécialisé dans le commerce, un consultant en communication, en développement commercial...).

Contact avec les conseillers dédiés au programme 'Coach commerce' :

- CCI Vaucluse : Julie Montoro 06 67 12 28 97
- CCI Pays d'Arles : Fabrice Maréchal 04 90 99 08 12

Carpentras : ouverture des commerces le dimanche

Ecrit par le 28 janvier 2026



En raison de la reprise de l'activité commerciale qui s'annonce soutenue à l'approche des fêtes de fin d'année, la [Ville de Carpentras](#) autorise tous les commerces de détail à ouvrir les dimanches, du 29 novembre jusqu'au 27 décembre inclus.

Par ailleurs, afin de soutenir les commerçants de la ville et promouvoir le Click & Collect, la Ville lance un nouveau format de vidéos sur sa [page Facebook](#). Réalisées sous forme de pastilles de moins de 2 minutes, ces vidéos mettent en scène des usagers qui utilisent le Click & Collect pour leurs besoins : loisirs, bien-être, restauration, etc. Pour l'occasion, des commerçants membres de l'association '[Carpentras notre ville](#)' ont été sollicités pour soutenir cette initiative qui ne fait que commencer. En effet, d'autres vidéos sont prévues, et ce même après le déconfinement progressif.

Grand Avignon : une opération de

Ecrit par le 28 janvier 2026

bonification au change pour soutenir la Roue



Afin de développer la notoriété de la monnaie locale 'la Roue' et d'intensifier son usage, le [Grand Avignon](#) finance une opération de bonification au change de 20 % pour les particuliers, opérationnelle jusqu'à épuisement de l'enveloppe dédiée.

Afin de soutenir l'économie locale fortement impactée par la crise sanitaire, le Grand Avignon a voté au Conseil communautaire de juin dernier, un plan de soutien à l'économie locale, baptisé 'Fort dans les moments forts' de près de 1,7 M€. Parmi les mesures d'urgence, le soutien à la monnaie locale 'la Roue' avec une opération de bonification au change de 20 % pour les particuliers, opérationnelle jusqu'à épuisement de l'enveloppe dédiée.

Ainsi, pour 10 € changés, ce sont 12 Roues qui seront remises (habituellement 1 € = 1 Roue). Les Roues seront à dépenser dans le réseau des professionnels les acceptant comme moyen de paiement, référencé dans le tout nouvel annuaire de la Roue à [télécharger ici](#).

Ecrit par le 28 janvier 2026

Par ailleurs, chaque personne qui bénéficiera de la bonification aura aussi la possibilité d'orienter le gain de change vers une association de l'économie sociale et solidaire implantée dans le Grand Avignon et impactée par la crise sanitaire. Les personnes désireuses de se convertir à la Roue peuvent se rendre dans les bureaux de change pour changer leurs euros et bénéficier du bonus de change.

La Région SUD donne 500 € pour les loyers de novembre des petites entreprises



Afin de venir en aide aux entreprises, artisans et commerçants les plus touchés par la crise sanitaire et le deuxième confinement, la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur va mettre en place une aide exceptionnelle pour le loyer du mois de novembre 2020.

Pour cela, une aide forfaitaire de 500 € pourra être obtenue pour les artisans, commerçants, et entreprises de l'Economie sociale et solidaire (ESS) répondant aux critères suivants :

- un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 400 000 € HT,
- 5 salariés maximum employés,

Ecrit par le 28 janvier 2026

- une interdiction d'accueillir du public au mois de novembre 2020 selon les dispositions du décret du 29 octobre 2020 (commerces, lieux de vente et de prestation, établissements recevant du public (ERP), restaurants et débits de boissons),
- la détention d'un bail locatif auprès d'un bailleur privé

Cette aide exceptionnelle, pour le seul mois de novembre, devra faire l'objet d'une demande dématérialisée. Le dossier sera disponible sur la plateforme de gestion des aides individuelles de la Région, dès l'ouverture de l'espace dédié au dispositif début janvier. La date limite de dépôt est fixée le 31 janvier 2021.

Le Conseil régional prévoit de consacrer une enveloppe de 3 M€ à ce soutien à une meilleure réouverture des commerces et des artisans de l'ensemble de la région.

Renseignements : [ICI](#)

Rhône-Lez-Provence : ARG Solutions déploie sa marketplace

Ecrit par le 28 janvier 2026



La société Avignonnaise [ARG Solutions](#) lance une déclinaison de son application [Boutigo](#) pour la communauté de communes Rhône-Lez-Provence. Avec 'Click & collect Rhône-Lez-Provence', les communes de Bollène, Mondragon, Lapalud, Lamotte-du-Rhône et Mornas disposent désormais d'une plateforme d'achat en ligne dédiée au commerce local.

A l'heure où la crise sanitaire impacte profondément le commerce local, la société ARG Solution, via son application numérique Boutigo, continue de se déployer sur le territoire. Ainsi, après avoir créé une [marketplace pour les Halles d'Avignon](#), la société de Fabien Hernandez et Romain Farget s'allie avec la communauté de communes Rhône-Lez-Provence pour proposer '[Click & collect Rhône-Lez-Provence](#)', une place de marché digitale qui permettra, d'une part, à tout un chacun de pouvoir commander en ligne, et d'autre part aux commerçants des communes concernées de se faire connaître ainsi que leurs produits.

« Face à l'urgence de la situation actuelle et confronté, en pleine période des achats de Noël à la fermeture de nos commerces non alimentaires, je crois profondément que seule une action cohérente, solidaire et volontariste peut constituer un remède efficace à nos difficultés actuelles », a déclaré Anthony Zilio, le président de la Communauté de Communes Rhône-Lez-Provence. « 'Click & collect Rhône-Lez-Provence' représente un outil moderne de développement économique au service de nos

Ecrit par le 28 janvier 2026

commerçants et de nos habitants, doté de toutes les applications adaptées à nos attentes (vitrines en ligne, click and collect, livraisons...) afin de consommer et de 'savourer local'.

A noter qu'une plateforme similaire baptisée '[Mes commerces l'Islois chez moi](#)', toujours développée par ARG Solutions, vient d'être lancée à l'Isle-sur-la-Sorgue.

La Ville d'Avignon maintient son soutien à l'activité



Aides aux commerçants et artisans, déroulement des festivités de fin d'année, risques sanitaire ou d'attentat, solidarité avec les plus fragiles... Cécile Helle, maire d'Avignon, et Claude Nahoum, son 1^{er} adjoint, font le point sur les différents mesures de soutien de la commune en cette fin 2020.

Ecrit par le 28 janvier 2026

« Nos commerçants, nos restaurateurs, nos artisans, nos forains et nos entreprises viennent de subir un confinement, puis un été sans festival et enfin un second confinement, constate Cécile Helle, maire d'Avignon. Nous avons donc décidé de poursuivre notre effort dans cette période difficile afin de favoriser la reprise économique. » Si dès le 1er confinement la Ville a décidé la gratuité des loyers, charges et droits d'occupation du domaine public, elle a voulu étendre cette mesure à l'ensemble de l'année. Ainsi, la gratuité des redevances d'occupation du domaine public concédé par la Ville aux cafetiers, restaurateurs et forains pour l'année 2020, sera aussi appliquée à la période d'avant le confinement.

Au total ce sont 320 cafetiers et restaurateurs, 150 forains (marchés hebdomadaires, brocantes, producteurs et marchés aux livres) et 120 occupants divers (Petit train, manèges, étalages ...) qui sont concernés. Rappelons que la Ville avait déjà décidé l'instauration d'un abattement de 15% sur la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties des magasins et boutiques dont la surface est inférieure à 400 m². Au total, ce sont plus de 2 000 commerces qui ont pu en bénéficier dès cette année

Des conséquences budgétaires importantes

« L'ensemble de ces mesures représente de nombreuses recettes en moins, insiste la maire d'Avignon. Ce n'est donc pas une décision neutre pour les finances de la Ville », dont le plan d'action et d'investissement lié directement à la crise du Covid-19 est aujourd'hui évalué à plus de 8,5 M€.

Avec l'arrivée des fêtes de fin d'année et dans l'espoir d'un déconfinement, la Ville lance également une campagne de communication multimédia afin d'inciter les Vauclusiens à consommer local. Ainsi, à l'instar de ce qui avait été réalisé au mois de juillet dernier, la municipalité de la cité des papes va mettre à l'honneur, dès la fin du mois de novembre, les commerces de proximité. Cette campagne sera quotidiennement relayée sur les réseaux sociaux de la ville et de la Fédération des commerçants et artisans. « La vie dans notre ville c'est eux qui la portent », insiste l'élu.

Pour cela, la commune d'Avignon entend particulièrement s'appuyer sur commerces.avignon.fr, la 'market place' créé lors du premier confinement. Cette dernière, conçue par la société avignonnaise Ambition-web basée à Agroparc, référence déjà à ce jour près de 400 commerçants et producteurs locaux. « Pour les commerçants non encore inscrits, se référencer est un jeu d'enfant : rendez-vous sur commerces.avignon.fr, cliquer sur Producteur je m'inscris, ou Commerce je m'inscris. Renseigner la fiche et le tour est joué », explique la Ville.

A l'occasion des fêtes, le site se met d'ailleurs aux couleurs de Noël et s'enrichit de nouvelles rubriques : 'Mes cadeaux de Noël', avec un choix d'idées cadeau proposées par les commerçants, 'Mon Noël gourmand' (épiceries fines, traiteurs, produits gourmets...) et 'Des chefs pour Noël', pour ceux qui ne souhaitent pas se mettre aux fourneaux grâce à des repas confectionnés par des chefs avignonnais.

Ecrit par le 28 janvier 2026

Les festivités de Noël maintenues pour l'instant

En l'état, les festivités de Noël sont maintenues et la parade prévue le 27 novembre est reportée, pour l'instant, au 4 décembre.

« Il est essentiel qu'Avignon s'habille et s'anime de Noël, rajoute Cécile Helle. Cependant avec les contraintes sanitaires et le fort risque attentat nous avons convenu, avec le préfet de Vaucluse, d'attendre l'intervention du président de la République (ndlr : prévue la semaine prochaine) afin de décider quoi que ce soit concernant les fêtes de fin d'année. »

« La ville est aussi solidaire des plus fragiles », complète Claude Nahoum, 1^{er} adjoint au maire. Cette sensibilisation passe notamment par le soutien aux associations caritatives intervenant auprès des plus démunis. Si certaines d'entre elles, comme la Banque alimentaire de Vaucluse qui s'interroge sur les dons à recevoir lors de leur traditionnel week-end de collecte intervenant cette année en plein confinement (ndlr : les 27 et 28 novembre), ont manifesté leurs inquiétudes sur des points bien particuliers, les autres associations ont exprimé deux besoins essentiels : la nécessité de mobiliser un plus grand nombre de bénévoles et un approvisionnement élargi en produits de type gel hydroalcoolique, et denrées de type produits laitiers, légumes et fruits.

Mobilisation citoyenne et approvisionnements courts

Pour le premier aspect, la Ville a de nouveau, fait un appel au bénévolat auprès des agents de la collectivité. Elle vient aussi de créer une réserve citoyenne de la Ville d'Avignon afin de répondre à ces situations d'urgence. A ce jour, près d'une quarantaine de volontaires sont déjà entré en contact avec ce dispositif (contact : 40 90 80 84 19).

Pour l'approvisionnement en produits frais, la Ville a renforcé le dispositif mis en œuvre dès le premier confinement et qui a perduré jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit d'un achat hebdomadaire par la Ville auprès de producteurs locaux de produits frais qui sont directement livrés aux associations en ayant fait la demande. Les associations bénéficiaires de cet accompagnement sont les Restos du cœur, l'Épicerie sociale et solidaire de la Reine Jeanne, l'Épicerie sociale et solidaire de Montfavet, le Secours populaire, Soif d'apprendre, Entente et partage (épicerie Solidaire de la Croix des Oiseaux).

Les produits sont actuellement achetés auprès de Local en Bocal, Rippert, un groupement des producteurs, la Scop (Société coopérative et participative) 'Des pieds et des mains', la Légumerie de Solène et la Fromagerie du Ventoux. Par ailleurs, une enveloppe supplémentaire de 40 000 € euros vient d'être débloquée pour l'achat de laitage principalement portant ainsi à plus de 108 000 € sur l'année 2020 de produits au bénéfice des associations caritatives.

Solidarité avec toutes les générations

Ecrit par le 28 janvier 2026

Pour les seniors, la Ville rappelle que, [dès le 29 octobre, elle a réactivé sa cellule solidarité seniors](#). Depuis sa création le 17 mars dernier, cette cellule a émis et reçu 16 800 appels concernant principalement la distribution de masques, la distribution des attestations de déplacement pré-remplies, le portage de repas ainsi que la distribution de corbeilles solidaires, gratuitement ou à prix modique. Depuis le deuxième confinement près de 800 appels ont été déjà passés permettant de traiter plus de 600 demandes. Le dispositif des corbeilles solidaires, permettant de répondre aux besoins en approvisionnement en denrées alimentaires ou d'hygiène, a également été étendu aux personnes en grande précarité, aux personnes victimes de violences conjugales et aux étudiants les plus défavorisés. Ainsi, grâce à un partenariat avec l'Université d'Avignon près de 800 corbeilles vont être financées. De quoi permettre d'assurer la gratuité de ces corbeilles au bénéfice de 50 étudiants les plus en difficultés. Même démarche conjointe avec la mission locale (une quarantaine de bénéficiaires) et l'Ordre de Malte (40 paniers en moyenne distribués chaque semaine).

50 % des subventions 2021 pour les associations

Dans le cadre de son soutien aux acteurs culturels et sportifs, la Ville d'Avignon a décidé de verser 50 % des subventions 2021 afin de leur permettre de mieux faire face aux difficultés liées à la crise sanitaire. Dans un premier temps, cette mesure concerne les associations culturelles loi 1901 non conventionnées dont le siège social est établi à Avignon et dont l'activité principale se déroule à Avignon ainsi que les structures qui n'ont pas sollicité ou pas obtenu d'aide au titre du fonds d'urgence du Festival Off. En tout, 24 associations ont été retenues, sur 41 dossiers reçus, sur des critères d'éligibilité comme « les risques encourus sur la poursuite d'activité de la structure, le maintien de l'emploi de la structure, le maintien de son engagement auprès d'un tiers malgré le report ou l'annulation d'une manifestation ou prestation, l'impact de la crise sanitaire, l'ancrage du projet culturel dans la vie du territoire et le rayonnement du projet à l'extérieur. » D'autres demandes d'associations seront étudiées lors des prochaines semaines.